Enfin, les corsaires peuvent, à certains égards, être assimilés aux *aventuriers*, puisque, tout en recevant des lettres de marque du gouvernement dont ils épousent la cause, ils équipent à leurs frais leurs navires, et attaquent les navires de l'ennemi comme il leur plaît, sans attendre des ordres supérieurs, et sous la seule condition de partager leurs prises avec l'Etat, lorsque celui-ci les a déclarées légitimes.

Aventurier (L'), (*the Adventurer*), publication périodique, dont le premier numéro parut, en Angleterre, le 7 novembre 1752, sous la direction de Jean Hawkesworth, et avec la collaboration de Johnson, de Warton et du docteur Bathurst. L'*Aventurier* est supérieur au *Rôdeur*, publication du même genre, par l'agrément et la variété, et il égale souvent le *Spectateur* d'Addison. C'est un recueil d'histoires familières, de nouvelles sentimentales et surtout de contes orientaux; une grande part y est réservée à la critique littéraire. Homère, Simonide, Shakspeare, Montaigne, La Bruyère sont étudiés tour à tour. Warton, auquel sont dues la plupart de ces dissertations, regrette « de ne pas trouver dans la littérature anglaise un rival à Molière. » Et cet aveu est précieux à signaler chez un Anglais. Les morceaux les plus remarquables parmi ceux qui ont paru dans l'*Aventurier* sont : l'*Histoire d'Amurath*, où se trouvent peints, sous une forme allégorique, les effets du mépris de la conscience et l'empire progressif des passions; le *Songe de Carazan*, exhortations admirables aux vertus sociales et à la bienfaisance. « De toutes les fictions orientales, dit Drake, celle-ci est de beaucoup la plus brillante et la plus sublime. Le malheur d'une complète solitude et le châtiment réservé à l'égoïsme n'avaient jamais été peints de couleurs si vives et si effrayantes; » le conte de *Mélissa*, écrit avec une touchante simplicité; celui d'*Agamus*, qui offre un exemple frappant des conséquences du libertinage dans les grandes villes; *Aventures d'un sou*, morceau fort piquant; le *Désastre d'un auteur invité à lire sa tragédie*, qui est plein de comique; l'*Influence du caractère sur la physionomie*, qui rappelle le genre d'Addison. Mais l'épisode le plus intéressant de tout l'ouvrage est l'histoire de *Flavilla*, où l'auteur prouve que la vertu ne doit pas dédaigner les apparences.

Aventurier (L'), drame en cinq actes, en prose, par M. Félicien Mallefille, représenté pour la première fois, sur le théâtre de la Gaîté, le 15 janvier 1845. La scène se passe en Italie, à Bologne, vers le milieu du XVe siècle; les dissensions des Guelfes et des Gibelins, après avoir agité toute la population, se continuent par des haines de parti. C'est l'époque de la splendeur des *condottieri*. La lutte du peuple contre la noblesse est personnifiée dans le capitaine Forte Spada, sur qui tout l'intérêt du drame vient se concentrer. Bien que très-inférieur à la pièce de le *Cœur et la Dot* du même auteur, que nous analyserons plus longuement, l'*Aventurier* renferme des qualités très-réelles qui l'ont fait réussir à son apparition.

Aventurier (L'), comédie de Lindegren. Cette pièce passe pour la meilleure comédie du théâtre suédois. A ce titre, elle a droit de figurer dans ce recueil, bien que l'intrigue soit conduite avec une inexpérience qui prouve surabondamment l'infériorité de ce pays dans l'art de la construction scénique. Le principal personnage, Svindler, est une espèce d'enfant prodigue, tombé par ses débauches dans la détresse, et qui n'a su trouver, pour en sortir, d'autre ressource que l'escroquerie. Il est aidé dans ses mauvais penchants par un valet, du nom de Loepeld, mauvaise copie du Scapin de Molière et du Crispin de Regnard. Tombé dans le plus cruel embarras, sur le point d'épouser une vieille folle pour ses ryksdalers, il est sauvé par l'indulgence de son père et d'une riche veuve, sa maîtresse, qui consent à l'épouser malgré ses tours de fripon. Cette facilité à pardonner des fautes de cette nature serait peu contagieuse sur la scène française, bien que la morale n'y soit pas toujours très-sévère sur les écarts de la jeunesse, et que l'on rie volontiers des fourberies d'un valet de comédie; mais le repentir d'un coupable appartenant à la classe éclairée de la société, ne serait pas suffisant pour le faire absoudre d'une action vile, qui n'a pas pour excuse l'ignorance et le manque d'éducation. « Il est cependant juste d'observer, dit M. Saint-Laurent, que l'auteur de l'*Aventurier* a senti le vice de son sujet, et qu'il a fait tous ses efforts pour laisser apercevoir que tous les sentiments honnêtes ne sont pas éteints dans l'âme de son héros, en lui donnant la résolution de réparer le tort qu'il a fait à ses dupes, et en imputant à l'excessive sévérité du père la funeste extrémité à laquelle le fils s'est vu réduit. » Quoi qu'il en soit, cette pièce, bien qu'écrite en prose et appartenant à un ordre secondaire de composition, jouit en Suède d'une grande réputation.

Aventurier (L'), opéra-comique en trois actes, paroles de Leber, musique de Catrufo, représenté le 13 novembre 1813.

Aventurier (L'), opéra-comique en trois actes, avec un prologue, paroles de M. de Saint-Georges, musique du prince Poniatowski, représenté, sur le Théâtre-Lyrique, au mois de janvier 1865. L'action se passe à Mexico pendant la domination des Espagnols. La toile se lève sur la plaza Mayor, qui offre une mise en scène variée et brillante. Au milieu des gitanos, des bandits et des muletiers confondus paraît un jeune cavalier, don Manoël, qui cherche fortune, et, en attendant, chante sur la place avec une jeune fille nommée Anita, qu'il a protégée contre les bandits. La nièce du vice-roi, dona Fernanda, vient à passer, et offre sa bourse au chanteur, qui ne l'accepte qu'en échange de son rosaire, que la senora veut bien garder en gage. Tout cela est aussi puéril qu'invraisemblable. Dona Fernanda est fiancée à un personnage ridicule, don Annibal, qui veut l'épouser malgré elle, à moins qu'il ne voie à ses pieds un rival préféré. La princesse lui ménage cette surprise, et don Manoël est choisi pour donner ce spectacle à don Annibal, qui se désiste, il est vrai, mais fait condamner aux mines l'audacieux cavalier. Enfermé dans ces souterrains, celui-ci y est visité tour à tour par Anita, dona Fernanda, don Annibal, et par le vice-roi lui-même. L'idée de faire descendre toute la cour dans un puits est au moins originale. Un certain Quirino, que don Manoël a arraché à une mort certaine, entreprend la délivrance de son bienfaiteur. Il a découvert un gisement aurifère d'une grande valeur; il donne à son ami l'honneur de cette découverte; le vice-roi lui accorde sa grâce et la main de sa nièce. On reconnaît à peine dans ce livret l'auteur si distingué de la *Reine de Chypre* et du *Val d'Andorre*. La musique du prince Poniatowski est bien faite et bien écrite pour les voix. Les motifs ne sont pas très-neufs, mais ils sont toujours bien présentés et traités avec toute l'intelligence scénique que donne une expérience consommée. On a remarqué, au premier acte, l'air de Quirino, chanté par Ismaël; la chanson de Manoël et d'Anita; au deuxième, un bon trio, et au troisième, la ballade du *Mineur noir*, chantée par Ismaël et les chœurs; la romance de Manoël, chantée par Monjauze; le boléro, exécuté brillamment par Mlle de Maësen; des couplets dits avec esprit par Mme Faure-Lefebvre, et un finale à l'italienne, très-habilement conduit. Le rôle du vice-roi a été tenu par Petit. Cet ouvrage aurait pu avoir du succès si le sujet du livret avait été plus intéressant.

Aventurière (L'), comédie en cinq actes et en vers, de M. Emile Augier, représentée, pour la première fois, sur le Théâtre-Français le 23 mars 1848. Dans cette pièce, qui renferme des caractères bien tracés et des scènes remarquables par l'intérêt des situations, l'auteur prélude à la lutte soutenue ensuite, avec encore plus de raison et d'éclat, dans *Gabrielle* et le *Mariage d'Olympe*. Il y plaide avec force et habileté, contre les vices à la mode, la noble cause de la famille. Moraliste, il rappelle les devoirs sociaux de chacun, indique la route à suivre et le but à atteindre. Poëte, il révèle d'une voix émue la touchante poésie du foyer domestique, source première des grandes et pures aspirations. La fable qui sert de canevas à sa comédie se restreint aux événements les plus simples; mais le sujet, reposant sur un principe de premier ordre, atteint une portée extrême. Placée en France, au milieu même des spectateurs, l'action eût provoqué peut-être le reproche d'invraisemblance. L'écueil a été habilement évité, et le lointain de la perspective permet aux intéressés de se croire épargnés par les sarcasmes du poëte. Son roman est peu compliqué, mais l'intrigue embrasse les péripéties et même les imbroglios nécessaires pour constituer l'imprévu des faits et l'opposition des caractères. La scène vit de contrastes; l'art dramatique consiste à faire s'entre-choquer des antithèses morales ou des antinomies psychologiques. Moins l'auteur emploie des procédés matériels, plus il déclare sa force et la puissance de son art. M. Augier a profité, dans l'*Aventurière*, des avantages de cette méthode, qui fut celle de Molière, le maître dont il s'est assimilé heureusement la saveur gauloise, la gaieté raisonnable, et le style franc et large.

Une aventurière, disons le mot, une drôlesse, venant de Madrid, est parvenue à captiver Mucarade, un riche seigneur de Padoue, qui frise la soixantaine, ce qui ne l'empêche pas de se trouver encore un galant fort aimable. La profession avouée de Clorinde est celle d'actrice, mais de l'actrice courtisane, médiocrement jalouse de la dignité de l'art, et plus éprise des hommages à beaux deniers comptants, qu'un manége impudent lui attire des vieillards de l'orchestre et des jeunes gens de l'avant-scène. C'est un de ces êtres néfastes, couverts de dentelles et de bijoux, grimaçant la coquetterie des femmes faciles, et qui séduisent par une beauté de convention. Cette dame n'en aime pas moins la vertu; il faut se ranger: le respect du monde est à ce prix. Au reste, ce n'est pas la fortune seule qui l'allèche : elle n'a que vingt-huit ans, et sa beauté, quoiqu'un peu défraîchie, lui représente encore un joli capital. Ce qu'elle veut, ce qu'elle payerait de la moitié de son existence, c'est d'être quelque chose dans la société, d'être initiée à cette vie de famille qu'elle ne soupçonne pas, d'être saluée tout comme cette bourgeoise qui passe dans la rue au bras de son frère ou de son mari, de voir et de connaître

Ces mères et ces sœurs, pour nous mystérieuses,
Dont nous ne savons rien, pauvres filles! sinon
Le respect que font voir nos amants à leur nom;

elle est curieuse, enfin, de savoir s'il est bon de ne pas vivre hors le monde et la loi. Elle fait donc le siége d'une honorable maison, et la place se livre d'elle-même à l'ennemi. Ah! qui ne connaît quelque part le seigneur Mucarade?... Oui, il est amoureux de l'aventurière; il a puisé dans ses charmes une ardeur sénile, et dans ses paroles mielleuses une crédulité invincible. Le pauvre homme! il aspire à être aimé pour lui-même. Sa vieillesse n'est pas encore d'un âge vénérable; il n'a pas atteint la période où les formes s'affaissent sous des dehors simplement ridicules. Le bonhomme n'a plus qu'une idée, c'est de faire accepter à la belle le nom de Mucarade. Les supplications de sa fille Célie et d'Horace, son neveu, les remontrances de son frère, rien ne peut le détourner de son ridicule projet. C'est donc le regain de cet automne jaunissant que Clorinde trouve aimable et gracieux. Arrière les moustaches blondes! En effet, Clorinde parle le langage de la franchise ou du repentir. Sa main a reçu assez d'or pour le dédaigner à la longue. Si elle désire quelque chose, c'est la considération d'un monde dont elle veut enfin franchir la barrière. Qui sait? la vertu a peut-être son auréole et ses plaisirs! Mais l'intrigante a pour auxiliaire un personnage mal défini, frère ou cousin problématique, parasite ordinaire des créatures de cette espèce, protecteur équivoque, spadassin au besoin. Son mobile à lui, maître Annibal, c'est l'argent : il pousse donc à la roue de la fortune; les scrupules n'ont pas de prise sur cette âme vénale. Il croit peu au désintéressement platonique de sa sœur. Ce qu'il voit de plus clair dans l'affaire, c'est le million du bonhomme, dont il aura sa part si le mariage réussit. Tout va bien, du reste, jusqu'ici, et fait présager une issue favorable. Mais voilà qu'un certain Fabrice débarque inopinément au milieu de tous ces beaux projets. Fabrice est le fils de Mucarade; depuis dix ans, il a quitté la maison paternelle, et, fatigué de la vie errante et dissolue qu'il a menée, pauvre d'argent et vide d'illusions, il revient au logis pour y trouver le calme et le repos qu'il dédaignait jadis. L'altération de ses traits et de sa voix, la noirceur de son teint jadis si frais, le sérieux de sa physionomie autrefois si riante, lui permettront de se présenter à son père en inconnu. Fabrice est reçu par Célie, sa sœur, et son cousin Horace, qui s'aiment et qui étaient en train de se le dire lorsqu'il est arrivé. En deux mots on le met au courant de la situation, et aussitôt ils complotent de se liguer tous trois contre l'aventurière, pour la démasquer. Pour cela Fabrice, à qui l'extérieur ravagé que lui ont légué les courtisanes et l'orgie permet de garder l'incognito, se fabrique des lettres de recommandation à l'aide desquelles il se présente à son père comme un hôte que lui envoie son fils; puis il a soin qu'une habile indiscrétion le révèle comme un riche prince allemand, qui voyage déguisé par esprit romanesque, et qui, ne tenant ni au bien ni à la naissance, cherche une femme dont il soit aimé pour lui-même. Inutile de dire si le père Mucarade fait bon accueil à son hôte illustre; quant à Clorinde et à Annibal, ils se prennent à songer qu'un prince allemand vaut mieux qu'un vieillard padouan. Fabrice y comptait bien; aussi répond-il de la meilleure grâce du monde aux œillades brûlantes que lui lance Clorinde; puis, le moment venu, et après s'être concerté avec Horace et Célie, il se jette aux pieds de Clorinde et lui déclare son amour juste à temps pour être surpris par son père. Mais Mucarade est aveugle jusqu'au bout. Il ne soupçonne même pas que Clorinde soit coupable, et il ne songe qu'à lui prouver, en provoquant Fabrice, qu'il est encore assez vert pour venger l'honneur outragé de sa future femme. Fabrice, poussé à bout, est forcé de se faire reconnaître, pour n'avoir pas à répondre à la provocation de son père. A la vue de son fils, Mucarade comprend que ce qu'il vient de voir est un nouveau moyen employé pour le détacher de sa chère Clorinde. Il veut bien pardonner, mais il n'en persiste pas moins dans son entêtement. Clorinde triomphe; mais Fabrice ne la laissera pas jouir de son infamie sans lui jeter à la face l'expression de la haine et du mépris qu'elle lui inspire. Fou de colère, aveuglé par l'indignation, il la terrasse sous un ouragan d'invectives et d'outrages; un peu plus, il la frapperait. L'aventurière courbe la tête; elle, si fière et si hautaine tout à l'heure, humble et suppliante maintenant, tombe à genoux. C'est la première fois qu'elle rencontre un homme qui la domine, qui la fasse fléchir et soit son maître. Une étrange contradiction se produit en elle; celui qu'elle devrait détester, elle se prend à l'aimer d'un amour véritable, d'un amour qui lui était encore inconnu, et elle décide à l'instant même qu'elle partira, qu'elle fuira cette honnête famille, dont elle n'a pas le droit de faire partie. Mais Annibal ne partage pas du tout les idées saugrenues de sa sœur. Il a une passion très-réelle pour les écus et le vieux vin de Mucarade, et il déclare tout net à Clorinde que, si elle refuse d'épouser le bonhomme, il tuera Fabrice en duel. Matapan de Spolète lui a appris une botte secrète infaillible, et Fabrice, fût-il un prévôt d'armes, est sûr de son affaire. En effet, le coquin provoque le fils de Mucarade, et, faisant le généreux pendant que les fers sont croisés :

. . . Je ne veux prendre personne en traître;
Sachez que Matapan de Spolète est mon maître.

FABRICE.
Ah!

ANNIBAL.
Vous l'avez connu peut-être?

FABRICE.
Oui-dà; beaucoup,
C'est moi qui l'ai tué.

Diable! arrêtons les frais, s'écrie Annibal tout tremblant; et, emmenant sa sœur, il fuit à toutes jambes. Fabrice se fait alors pardonner par son père le douloureux service qu'il vient de lui rendre, et mettant la main de Célie dans celle d'Horace :

Que de petits enfants notre maison fourmille,
Mon père; nous serons les vieux de la famille.

Après avoir fait la part de l'éloge, il nous reste à donner satisfaction aux droits légitimes de la critique. Si nous retranchons quelques vers spirituels ou fortement frappés, quelques scènes touchantes ou suffisamment comiques, que reste-t-il de l'*Aventurière?* Un vieillard ridicule auquel personne ne s'intéresse, une fille vulgaire dont le cœur se réchauffe sous les soufflets d'un homme qui la méprise, et enfin une sorte de Saltabadil sans originalité. Faut-il parler des deux amoureux, Horace et Célie, qu'on prendrait pour deux pensionnaires parlant de ce qu'ils ne connaissent pas? Tout cela, il faut l'avouer, est peu digne d'intérêt et ne méritait pas les honneurs de cinq actes.

AVENTURINE s. f. (a-van-tu-ri-ne — de l'ital. *aventura*, hasard, parce que cette substance fut trouvée par hasard). Techn. Verre jaunâtre dans lequel se trouvent disséminés des milliers de petits cristaux tétraédriques, très-nets et très-brillants, de cuivre métallique, de protoxyde de cuivre ou de silicate de cet oxyde. On l'appelle aussi *aventurine artificielle*, pour la distinguer des minéraux aventurinés ou *aventurines naturelles*.

— Eclat, jeux de lumière que présente le verre aventuriné.

— Minér. Nom donné, à cause de leur ressemblance avec le produit qui précède, à des variétés de quartz ou de feldspath, dont le fond est parsemé de petites parcelles de quartz vitreux, de mica ou de fer oligiste, qui, lorsque la masse est polie, forment à la surface une multitude de points scintillants. On appelle aussi chacun de ces minéraux *aventurine naturelle*, pour le distinguer de l'aventurine de Venise : *L'œil-de-loup n'étincelle pas par paillettes comme l'*AVENTURINE *ou l'opale.* (Buff.)

— Adjectiv. Qui est de la couleur de l'aventurine : *Robe* AVENTURINE. *Aujourd'hui un bon vieux suisse, en perruque* AVENTURINE, *vêtu d'une espèce d'uniforme d'invalide, raconte cela aux parents.* (V. Hugo.)

— **Encycl.** Techn. Le verre aventuriné est d'origine vénitienne. On raconte à ce sujet que, vers 1750, le docteur A. Miotti, ayant laissé tomber par hasard (*per aventura*) un peu de limaille métallique dans un creuset contenant du verre en fusion, fut frappé de l'heureux effet de ce mélange. En conséquence, il s'empressa de le reproduire, et la mode prenant aussitôt le nouveau verre sous son patronage, l'*aventurine* se trouva bientôt recherchée par la bijouterie presque à l'égal des pierres précieuses. Il paraît que le procédé de fabrication fut tenu tellement secret par l'inventeur, qu'il disparut à sa mort; mais il a été retrouvé vers 1826, et, depuis cette époque, il n'a cessé d'être exploité par deux ou trois verriers de Murano, qui, à l'exemple de Miotti, ont toujours refusé de le rendre public. Ces industriels ne font même annuellement qu'une petite quantité d'*aventurine*, afin de la maintenir à un prix élevé, lequel varie de 50 à 150 fr. le kilog., selon la quantité.

L'analyse chimique ayant démontré que l'*aventurine* n'est qu'un verre tendre tenant en suspension du cuivre cristallisé dans la matière en fusion, une foule de tentatives ont été faites en France, en Angleterre et en Allemagne, pour obtenir ce produit. En 1846, deux de nos compatriotes, le chimiste Frémy et Clémandot, directeur de la cristallerie de Clichy, près de Paris, ont réussi à faire de l'*aventurine* offrant la plupart des caractères de celle de Venise. Ces deux savants ont obtenu de beaux échantillons d'*aventurine* en chauffant pendant douze heures un mélange de 300 parties de verre pilé, de 40 parties de protoxyde de cuivre, et de 80 parties d'oxyde de fer des battitures, puis en laissant refroidir très-lentement ce mélange. Mais le problème n'a été résolu d'une manière complète que quelques années plus tard, par un autre Français, le chimiste Hautefeuille, qui, au mois d'octobre 1861, a généreusement livré ses découvertes à la publicité. D'après ce savant, on obtient l'*aventurine* en fondant l'un des mélanges suivants : no 1, glace de Saint-Gobain, 2,000 kilog.; nitre, 200 kilog.; battitures de cuivre, 125 kilog.; peroxyde de fer, 25 kilog.; — no 2, sable, 1,500 kilog.; craie, 357 kilog.; carbonate de soude sec, 801 kilog.; carbonate de potasse, 143 kilog.; nitre, 200 kilog.; battitures de cuivre, 125 kilog.; — no 3, verre à vitre blanc, 1,200 kilog.; sable, 600 kilog.; carbonate de soude, 650 kilog.; nitre, 200 kilog.; battitures de cuivre, 125 kilog. Quand le verre est bien liquide, on ajoute 38 grammes de fer, et on les y incorpore en maclant le verre avec une tige de fer rougie. Le verre devient rouge de sang, opaque, pâteux et bulleux. On arrête le tirage du fourneau, on ferme le cendrier, on garnit

de cendres le creuset recouvert de son couvercle, et on laisse refroidir très-lentement. Le lendemain, en cassant le creuset, on garnit l'*aventurine* formée. On a ainsi, à chaque opération, du verre parsemé de cristaux. « Néanmoins, dit Salvétat, le produit commercial est difficile à obtenir, à cause de la répartition irrégulière de ces cristaux dans la masse. Celle-ci est tantôt trop veinée, tantôt cristallisée trop finement, quelquefois trop chargée de bulles, qui, à la taille, donnent des points ou des cavités. »

Au moment où nous terminons cet article, les feuilles savantes nous informent que nos bijoutiers vont avoir une nouvelle sorte d'*aventurine* à la disposition de leur fantaisie. A la dernière séance de l'Académie des sciences, M. Pelouze, notre éminent chimiste, a lu une note relatant la découverte qu'il vient de faire d'une *nouvelle aventurine* à base de chrome. Cette *aventurine* est comparable à la plus belle *aventurine* de Venise. Le verre est étoilé de cristaux du brillant le plus vif; les innombrables paillettes ont des lumières métalliques de l'effet le plus éclatant. Plus dure que l'*aventurine* de Venise, elle raye et coupe facilement le verre. Voici la formule que M. Pelouze a présentée comme donnant les meilleurs résultats : 250 parties de sable, 100 de carbonate de soude, 50 de carbonate de chaux et 40 de bichromate de potasse. Le verre qui est obtenu de ce mélange contient de 6 à 7 0/0 d'oxyde de chrome, dont la moitié environ est combinée avec le verre et l'autre moitié reste à l'état libre, sous forme de cristaux en paillettes étincelantes.

Les lapidaires qui ont vu les premiers échantillons de cette nouvelle *aventurine* artificielle, et qui leur ont fait subir les opérations de la taille, s'accordent à dire que, la mode aidant, elle constitue une importante acquisition pour leur industrie. Ce n'est ni la première ni la dernière fois que la science aura donné des armes à la coquetterie.

— Minér. On distingue trois sortes principales d'*aventurines* naturelles : 1o l'*aventurine commune*, variété de quartz, ordinairement d'un brun jaunâtre ou rougeâtre, dont les points brillants sont dus, tantôt à des lamelles de mica qui réfléchissent la lumière dans tous les sens, tantôt à des cristaux de quartz plus vitreux que les autres. Elle se trouve aux environs de Nantes et de Bordeaux, près de Rennes, en Périgord, en Saxe, en Espagne, etc.; 2o l'*aventurine orientale*, appelée aussi *aventurine jaune à pluie d'or* ou *pierre de soleil* : variété de feldspath oligoclase, dont le fond est jaune de miel, et dont les points brillants, qui scintillent au moindre mouvement avec des reflets d'un rouge de cuivre ou d'un jaune d'or, sont produits par des lamelles ou de petits cristaux de fer oligiste, intercalés dans le sens du clivage. Cette belle pierre se rencontre dans une île, près d'Arkhangel, en Russie. On la taille en cabochons, comme toutes les substances chatoyantes. De toutes les *aventurines* naturelles, c'est celle dont la bijouterie fait le plus usage; 3o l'*aventurine verte à pluie d'argent*, sous-variété du feldspath, dit *pierre des amazones*, qui présente un fond vert tendre, parsemé de points d'un blanc argentin, dus, comme dans le cas précédent, à des cristaux ou à des lamelles de fer oligiste. On la trouve à Catherimburg, en Russie.

AVENTURINÉ, ÉE (a-van-tu-ri-né — rad. *aventurine*). Minéral. et techn. Qui ressemble à l'aventurine; qui est parsemé de points brillants : *Structure* AVENTURINÉE. *Verre* AVENTURINÉ. *Quartz* AVENTURINÉ. *Feldspath* ou *orthose* AVENTURINÉ.

AVENU, UE (a-ve-nu) part. pass. du v. Avenir. Arrivé, survenu : *Ce qu'on craignait est* AVENU. (Acad.) *Qu'on déplore ou qu'on glorifie les transformations sociales* AVENUES, *il faut prendre la nation telle qu'elle est.* (Chateaub.) *Molière et Voltaire semblent avoir été pour lui comme non* AVENUS *et comme inconnus, avec tout ce que ces deux noms représentent.* (Ste-Beuve.)

Mais connais-tu comment la chose est *avenue?*
REGNARD.

Vous bénirez le mal qui vous est *avenu.*
MAIRET.

— Loc. adj. *Non avenu*, Qui n'est pas accepté, qui est considéré comme nul : *Je regarde sa proposition comme* NON AVENUE. *Les injures d'un sot doivent toujours être considérées comme* NON AVENUES. *Je comptais tout cela dans mon cœur comme* NON AVENU. (Bussy-Rab.)

Il n'est rien que le temps n'absorbe et ne dévore,
Et les faits qu'on ignore
Sont bien peu différents des faits *non avenus.*
J.-B. ROUSSEAU.

AVENUE s. f. (a-ve-nû — rad. *venir*). Abord, voie, chemin par lequel on arrive dans un lieu : *Les* AVENUES *d'une ville, d'un palais. Garder les* AVENUES. *Quand Titus assiégea Jérusalem, il en ferma les* AVENUES *de si près qu'il n'y avait plus moyen de s'échapper.* (Boss.) *Les amants de Pénélope ont occupé toutes les* AVENUES *du port.* (Fén.) *La foule obéit à Péthion, et s'écoula lentement, en traversant la longue* AVENUE *des appartements du château.* (Lamart.) *Des gardes furent placés à toutes les* AVENUES. (Mérimée.) *Le peuple affluait dans les* AVENUES *du Palais-de-Justice.* (V. Hugo.)

Saisissez l'hippodrome avec ses *avenues.*
CORNEILLE.

Ils découvrent Othon maître de l'*avenue.*
CORNEILLE.

Lui seul peut devant nous ouvrir les *avenues.*
C. DELAVIGNE.

J'ai vu forcer les *avenues*
Des Alpes qui percent les nues. RACAN.

Ces faubourgs aujourd'hui si pompeux et si grands,
D'une immense cité superbes *avenues*...
VOLTAIRE.

— Allée plantée d'arbres, conduisant à un château, à une maison de campagne, et, en général, toute allée d'arbres en ligne droite : AVENUE *de peupliers, de tilleuls. Planter une* AVENUE. *De longues et fraîches* AVENUES *se perdent dans la campagne.* (La Bruy.) *Les palmiers paraissaient alignés sur la rive, comme ces* AVENUES *dont les châteaux de France sont décorés.* (Chateaub.) *On arrivait au château par une* AVENUE *bordée de pommiers séculaires.* (L.-J. Larcher.)

J'ai poussé jusqu'au bout de la grande *avenue.*
COL. D'HARLEVILLE.

Ici, de marronniers les hautes *avenues*
S'arrondissent en voûte et nous cachent les nues.
CASTEL.

La chaumière étant juste au bout de l'*avenue,*
Semblait là mise exprès pour y masquer la vue.
***.

‖ Allée bordée de colonnes : *L'œil se perdait dans les* AVENUES *des colonnades de ces divers temples.* (Lamart.)

— Fig. Ce qui conduit à quelque chose, ce qui est un moyen d'y arriver : *Les* AVENUES *du pouvoir. Les* AVENUES *de la fortune. Les* AVENUES *du trône sont inaccessibles à la vérité. S'étant une fois emparés de son esprit, ils en saisissent toutes les* AVENUES. (L.-J. de Balz.) *Les discours flatteurs assiégent le trône, et, s'emparant de toutes les* AVENUES, *ne laissent plus d'accès à la vérité.* (Mass.) *Elle a gardé toutes les* AVENUES *de son cœur, suivant les préceptes du sage.* (Fléch.) *Madame de Maintenon, qui voulait tenir le roi par toutes les* AVENUES, *sapait depuis longtemps d'Aquin.* (St-Sim.) *Fermons avec soin toutes les* AVENUES *de notre cœur à la colère.* (Descuret.) *Toutes les* AVENUES *qu'on ouvre dans la masse de ses souvenirs aboutissent à soi comme à un centre.* (Ste-Beuve.) *Il n'y a pas une des* AVENUES *de l'intelligence humaine aux extrémités de laquelle ne se montre la splendeur de Dieu, qui l'illumine tout entière.* (Dupanl.) *En cherchant les* AVENUES *des esprits dont on a besoin, on s'éclaire, on s'avertit, on s'éprouve sur son propre esprit.* (D. Nisard.)

Le royaume des morts a plus d'une *avenue,*
Il n'est route qui soit aux humains si connue.
LA FONTAINE.

— Chass. Route ou sentier que l'on fait dans les pipées.

— **Epithètes.** Grande, longue, large, vaste, immense, énorme, belle, magnifique, superbe, étroite, courte, resserrée, haute, épaisse, verdoyante, ombragée, sombre, calme, tranquille, paisible, silencieuse, solitaire, isolée, déserte, mystérieuse.

AVENZA, bourg du royaume d'Italie, dans l'ancien duché de Massa, à 5 kilom. S.-O. de Carrare; 2,050 hab.

AVENZOAR ou **ABENZOAR**, célèbre médecin arabe, né vers 1073 à Penaflor, près de Séville, mort en 1163. Il était d'une famille illustre qui a produit beaucoup de médecins, et dont le nom arabe était *Ebn-Zohar* ou *Ben-Zohir*, dont *Avenzoar* n'est qu'une corruption. Il fut longtemps au service des sultans almoravides, puis d'Abel-Moumen, premier des Almohades, qui l'éleva à la dignité de vizir. Avenzoar eut un grand nombre d'élèves, dont le plus célèbre fut Averrhoès. Son principal ouvrage, désigné ordinairement sous le titre abrégé de *Teisir* (Assistance), est un recueil d'observations qui offre un grand intérêt. Le texte arabe n'a jamais été imprimé; c'est sur une traduction hébraïque que Patavicius en a donné, en 1490, une version latine, sous le titre de : *Adjumentum de medela et regimine*. Avenzoar eut un fils qui fut médecin, poëte et théologien, succéda à son père comme médecin des sultans almohades, suivit Al-Mansour au Maroc, et fut empoisonné par un ministre jaloux de son crédit (1199). C'est à ce dernier qu'appartient le petit traité traduit sous le titre : *De regimine sanitatis*. Quelques auteurs l'ont, par erreur, confondu avec le grand Avenzoar.

AVÉRAGE s. m. (a-vé-ra-je — rad. *avérer*). Comm. Moyenne avérée, reconnue telle : *Sur les trois dernières années, l'*AVÉRAGE *a été de tant.*

AVERANI (Benoît), littérateur italien, né à Florence en 1645, mort en 1707. Il enseigna les belles-lettres à l'université de Pise, et devint membre de l'académie de la Crusca, ainsi que de celle des Arcades. Il a donné divers écrits latins et italiens : *Dissertationes habitæ in Pisana academia in quibus græcæ, latinæque eloquentiæ principes explicantur et illustrantur*, etc.; *Accesserunt ejusdem orationes et carmina omnia iterum edita*, etc.; *Dieci lezioni composte sopra il quarto sonetto della prima parte del canzoniere del Petrarca*; des leçons sur la théologie des païens, les antiquités, la philosophie de Platon, etc.

AVERANI (Joseph), jurisconsulte et physicien italien, frère du précédent, né à Florence en 1662, mort en 1738. Il étudia le droit et les sciences, professa à l'université de Pise, s'occupa de recherches sur la pesanteur, les miroirs ardents, etc., et fut chargé ensuite de l'éducation de Jean Gaston de Médicis, fils du grand-duc de Toscane. Ses principaux ouvrages ont pour titre : *Interpretationes juris; Disputatio de jure belli et pacis; Dissertatio de calculorum seu latrunculorum ludo*, etc.

AVERANI (Nicolas), mathématicien italien, frère des précédents, mort en 1727. Il a donné une bonne édition des œuvres de Gassendi, Florence, 1727; une dissertation *De mensibus Ægyptiorum*, avec des notes du cardinal Noris (1737), ainsi que quelques autres écrits.

AVERANO s. m. (a-vé-ra-no — du portug. *ave*, oiseau; *verano*, d'été, parce qu'il ne chante que pendant les grandes chaleurs). Ornith. Sous-genre de cotingas, des forêts du Brésil.

AVERARA (Jean-Baptiste), peintre italien, né à Bergame, mort en 1548, dans un âge peu avancé. Il a reçu les plus grands éloges de Ridolfi pour l'agrément de son coloris, pour son dessin dans les figures d'enfants, et pour le naturel de ses paysages. On ne sait s'il prit des leçons du Titien, mais il subit certainement l'influence de ce grand artiste.

AVÉRATION s. f. (a-vé-ra-si-on — rad. *avérer*). Action d'avérer; vérification. ‖ Peu usité.

AVERCAMP (Henri Van), peintre hollandais, surnommé le *Muet de Kampen*, florissait vers 1600. Il a peint, dans le style d'Adrian van der Venne, des effets d'hiver d'une exécution très-vive et d'un chaud coloris. Les meilleurs ouvrages qu'on connaisse de lui sont au musée de Berlin, au musée de Dresde et dans la galerie Suermondt, à Aix-la-Chapelle. Selon M. Bürger, l'espèce de marine avec personnages qui figure sous son nom au musée de Rotterdam, n'est certainement pas du même auteur que les paysages d'hiver. On écrit aussi AVERKAMP.

AVERDY (Clément-Charles-François DE L'), jurisconsulte et financier, né à Paris en 1723, décapité en 1793. Il était conseiller au parlement de Paris, lorsque la protection de Mme de Pompadour le fit nommer, en décembre 1763, contrôleur général des finances. C'était un homme probe et animé des meilleures intentions; mais les intentions ne suffisaient pas pour rétablir les finances. Un seul fait donnera une idée de l'anarchie qui régnait alors dans la comptabilité publique. En entrant en charge, le nouveau ministre constata que les fermiers généraux avaient bénéficié de 18 millions en six ans sur les appointements de leurs employés, en leur retenant les trois vingtièmes sans en tenir compte au trésor. L'Averdy avait débuté par envoyer au trésor une forte somme, que les fermiers généraux avaient coutume d'offrir en présent aux contrôleurs généraux à leur entrée en charge. Il proposa quelques réformes, délivra le commerce des grains de ses entraves, mais fut bientôt submergé par les abus qu'il avait eu la prétention de détruire, et dut laisser créer de nouveaux impôts. Il se déconsidéra, d'ailleurs, par son insuffisance et par l'appui qu'il prêta au duc d'Aiguillon dans les affaires de Bretagne, se retournant ainsi contre les parlements, des rangs desquels il était sorti. Choiseul le fit remplacer en 1768. Il laissait la dette publique augmentée. On lit partout que son court passage au ministère donna lieu au refrain suivant :

Le roi, dimanche,
Dit à l'Averdy :
Va-t'en lundi.

Mais cela se rapporte plutôt sans doute à la rapidité avec laquelle il a été congédié, car son ministère a duré du 12 décembre 1763 au 21 septembre 1768; et c'est par une étrange erreur que la Biographie Michaud dit qu'il fut remercié l'année même de sa nomination.

Il vivait depuis longtemps dans la retraite, lorsqu'il fut arrêté sous la Terreur, et accusé d'avoir jeté du blé dans les étangs de son parc, et contribué ainsi à augmenter la disette. On l'accusait encore d'avoir, sous son administration, contribué à l'établissement du *pacte de famine*. Cette assertion n'était pas entièrement fictive, comme on affecte de le croire. Il est certain que l'Averdy avait, comme ministre, autorisé la trop fameuse société Malisset (1765-1767), mais sans prévoir sans doute l'usage cruel que les traitants allaient faire des priviléges qui leur étaient concédés.

Quoi qu'il en soit, le malheureux vieillard fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire. Il marcha au supplice avec calme et dignité. On a de lui quelques ouvrages : *Code pénal* (1752); *De la pleine souveraineté du roi sur la province de Bretagne* (1765); *Tableau général, raisonné et méthodique des ouvrages contenus dans le recueil des mémoires de l'Académie des Inscriptions*, Paris (1791). Il était lui-même membre honoraire de cette compagnie depuis 1764.

AVÉRÉ, ÉE (a-vé-ré) part. pass. du v. Avérer. Qui est reconnu vrai : *Voilà un fait* AVÉRÉ *et public.* (Boss.) *Les tours d'esprit ne sauvent pas des faits* AVÉRÉS. (Boss.) *Je ne garantis point ces faits scandaleux, jusqu'à ce que je les trouve bien* AVÉRÉS *par le témoignage des auteurs du parti.* (Boss.) *C'est un fait* AVÉRÉ *par* l'Histoire de M. de Thou. (Boss.) *Tout s'empoisonne entre les mains de la jalousie; la piété la plus* AVÉRÉE *n'est plus qu'une hypocrisie mieux conduite; la valeur la plus éclatante, une pure ostentation.* (Mass.) *Elles ont au moins cent cinquante ans bien* AVÉRÉS. (Buff.) *Il n'y a que Socrate dont il soit* AVÉRÉ *que ses opinions lui coûtèrent la vie.* (Volt.) *Il est parfaitement* AVÉRÉ *qu'aucune nation policée n'a existé sans culte public.* (Portalis.) *Ces papiers, j'ai beau les retourner en tous sens, il est* AVÉRÉ *que je n'y entends rien.* (Scribe.) *Tout cela est donc* AVÉRÉ, *avoué par toi, et tu n'as pas pu trouver un mot pour te justifier.* (C. Delav.) *Ce qui se dit, se croit, et ce qui se répète souvent devient bientôt* AVÉRÉ. (***)

... Vous êtes convaincu, le crime est *avéré.*
VOLTAIRE.

Je suis bien empêché; la vérité me presse;
Le crime est *avéré*, lui-même le confesse.
RACINE.

. . . . Ah! tout est *avéré*,
Tout est approfondi dans cet affreux mystère.
VOLTAIRE.

Il est *avéré* que lorsqu'on dit qu'on aime
On dit en même temps qu'on aimera toujours.
A. DE MUSSET.

— **Syn. Avéré, véritable, vrai.** Une chose est *vraie*, quand l'idée que nous en avons est conforme à la vérité, à ce qui est; elle est *véritable*, quand on nous la représente ou qu'on nous la rapporte telle qu'elle est ou telle qu'elle a lieu : *Quelques historiens soutiennent qu'il n'est pas* VRAI *qu'il y ait eu une papesse Jeanne, et que l'histoire qu'on en a faite n'est pas* VÉRITABLE. (Girard.) Une chose *avérée* est celle dont on a constaté la vérité, après des recherches et un examen sérieux : *La chose est constante,* AVÉRÉE *par les plus grands hommes de l'Eglise.* (Volt.)

— **Antonymes.** Contesté, controversé.

AVÉRER v. a. ou tr. (a-vé-ré — du lat. *ad*, à; *verus*, vrai; — change l'*é* fermé du radical en *è* ouvert, devant une syllabe muette : *J'avère, il avère, ils avèrent;* excepté au fut. simple et au cond. prés., où il conserve l'*é* fermé du rad. : *J'avérerai, nous avérerions*). Vérifier et démontrer comme vrai : *On a* AVÉRÉ *ce fait-là.* (Acad.) *L'homme de qui vous a parlé Briquesière m'a fait de méchants tours, que j'*AI *sus et* AVÉRÉS *depuis deux jours.* (Volt.)

Et j'ai su par mes yeux *avérer* aujourd'hui
Le commerce secret de ma femme et de lui.
MOLIÈRE.

C'est un point délicat, et de pareils forfaits,
Sans les bien *avérer*, ne s'imputent jamais.
MOLIÈRE.

‖ Ce mot a vieilli.

S'avérer, v. pr. Etre avéré, confirmé, reconnu vrai : *La nouvelle* S'AVÉRERA *bientôt.*

Le récit de Pasquin se confirme et *s'avère.*
PIRON.

C'est assez que la chose, au gré de mon désir,
S'est naguère entre nous pleinement *avérée.*
LA FONTAINE.

— **Syn. Avérer, constater, vérifier.** *Vérifier*, c'est employer les moyens de se convaincre ou de convaincre quelqu'un qu'une chose est véritable : *Il est prudent de* VÉRIFIER *les jugements d'autrui.* (Boiste.) *Avérer*, c'est prouver d'une manière convaincante qu'une chose est vraie ou réelle : AVÉRER *un crime. Constater*, c'est vérifier ou avérer d'une manière authentique et solide : *Les anecdotes de la vie privée des gens de lettres sont quelquefois ce qu'il y a de plus difficile à vérifier et à* CONSTATER *dans leur histoire.* (D'Alemb.)

AVERGOT s. m. (a-vèr-go). Argot. Œuf. ‖ *Ripaille d'avergots*, Omelette.

AVERILL (William-W.), brigadier général de volontaires dans l'armée fédérale américaine, né dans l'Etat de New-York, en 1835, sortit de l'école militaire de West-Point, en 1855, comme sous-lieutenant dans le régiment de tirailleurs montés (actuellement 3e cavalerie). Envoyé au Nouveau-Mexique, il se distingua en surprenant et capturant un parti d'Indiens Kaioways en décembre 1857, et, pendant l'automne suivant, il infligea de rudes échecs aux Navajoes. Promu lieutenant de l'armée régulière en mai 1861, il reçut immédiatement un congé, qui lui permit de prendre le commandement du 3e régiment de cavalerie volontaire de Pensylvanie. Dans l'automne de 1862, le grade de capitaine dans le 3e cavalerie (régulière) lui fut conféré, en même temps que celui de brigadier général de volontaires. Depuis cette époque, le général Averill a toujours servi dans la péninsule virginienne. Son entrain, son activité, son audace, en font un des meilleurs généraux de cavalerie de l'armée du Nord.

AVERKAM (Henri VAN). V. AVERCAMP.

AVERLANT s. m. (a-vèr-lan — de l'allem. *haverling*, même sens, et proprement habitant d'*Haver*, dans le duché de Limbourg, parce que les gens de ce pays passaient pour avoir l'esprit très-lourd). Lourdaud, homme épais et grossier. ‖ Vieux mot.

— Un poëte a donné un féminin à ce mot, et l'a employé dans un autre sens. Chez lui *faire l'averlante* signifie faire l'entendue, se donner des airs d'habileté :

Un curé de village avait une servante
Qui se croyait maîtresse et *faisait l'averlante.*
Un jour, au presbytère, Alain s'en vient heurter;
Notre commère accourt, prête à le rebuter :
« Goton, dit-il, tenez, c'est le prix d'une messe,
Pour que ma femme obtienne une heureuse grossesse.
— Reprenez vos dix sous, et plus vite que ça;
Nous ne disons jamais de messe à ce prix-là. » ...

AVERNAL, ALE adj. (a-vèr-nal — rad.

Averne). De l'Averne, Qui appartient à l'Averne, et par ext. à l'enfer des anciens.

AVERNE s. m. (a-vèr-ne). Bot. Un des noms vulgaires de l'aune.

AVERNE (LAC). (Plusieurs savants, entre autres Weber, dans le *Journal de philologie comparée* de Kuhn, s'élèvent avec raison contre l'étymologie classique habituellement adoptée pour *Avernus*, en grec *Aornos*, et qui consiste à voir dans ce dernier mot un composé de *ornis*, oiseau, précédé de l'alpha privatif, le lac *sans oiseaux*. Weber regarde l'alpha initial comme le représentant d'une ancienne préposition, *ava*, qui marque mouvement de haut en bas. *Avernus*, dans ce cas, se lierait à une forme *avara*, comme *infernus* se rattache à une forme *antara*, etc.). Lac situé dans l'ancien royaume de Naples, entre Pouzzole et Baïa. Il occupe le cratère d'un ancien volcan; sa forme circulaire a 3 kilom. de tour, et sa profondeur, en quelques endroits, est de 60 mètres. Entouré de collines jadis couvertes d'épaisses forêts qui ne laissaient pénétrer qu'un jour sombre, il avait un aspect lugubre et exhalait des vapeurs fétides qui empestaient l'air. Les oiseaux ne pouvaient traverser ces régions sans périr infailliblement. C'est pour cela, selon l'opinion commune, que les Grecs l'appelaient Aornos (sans oiseaux). C'est dans ces lieux consacrés à Hécate, qu'Homère et Virgile ont placé l'entrée des enfers. Ce lac, qui subit une première transformation sous Agrippa, ressemble bien peu aujourd'hui à celui que nous ont dépeint les historiens et les poëtes de l'antiquité : ses eaux ne sont plus malfaisantes; il a été converti en port militaire en 1857.

Les poëtes donnent indifféremment ce nom au lac Averne et aux enfers, dont il était considéré comme une des bouches.

AVEROLDI (Jules-Antoine), antiquaire italien, né à Venise en 1651, mort en 1717. Il a traduit du français en italien le *Discours sur douze médailles des jeux séculaires de l'empereur Domitien*, de Rainssant, et composé lui-même le *Scelte pitture di Brescia additate al forestiere* (1700), où il traite non-seulement des peintures, mais encore des antiquités et des monuments remarquables que renferme Brescia. Il a laissé, en outre, un grand nombre de mémoires conservés en manuscrits dans sa famille.

AVERONI (Valentin), moine et théologien italien, né à Florence, vivait dans le XVIe siècle. Il a traduit en italien la *Cité de Dieu*, de saint Augustin; le *Traité du gouvernement des princes*, de saint Thomas d'Aquin, et donné lui-même quelques écrits.

AVERRHOA s. m. (a-vèr-ro-a — de *Averrhoës*, médecin arabe, à qui cet arbre a été dédié). Bot. Carambolier.

AVERRHOÈS ou **AVERROÈS**, l'un des plus célèbres philosophes arabes, dont le vrai nom est Aben-Roës, Aben-Roïs ou même Ebn-Rosch, Ibn-Roschd, c'est-à-dire le fils de Roës, Roïs ou Rosch. Il naquit au commencement du XIIe siècle à Cordoue, où sa famille occupait un rang distingué, et mourut à Maroc vers 1198. Son père était grand justicier de Cordoue, et c'est lui-même qui lui enseigna la jurisprudence et la théologie, telle qu'on la professait dans la religion du pays, c'est-à-dire selon les principes du Coran. Après la mort de son père, le peuple de Cordoue l'éleva à la même fonction de grand justicier, dont il s'acquitta avec beaucoup de zèle et d'habileté. Ensuite il étudia la physique, la médecine, l'astrologie, la philosophie et les mathématiques. Mansor, roi de Maroc, dans les Etats duquel Cordoue se trouvait alors comprise, ayant eu connaissance de ses talents, l'appela à Maroc pour y exercer les mêmes fonctions qu'à Cordoue; il y alla, réforma les abus que présentait l'administration de la justice dans cette capitale, et, après y avoir institué des juges auxquels il délégua ses pouvoirs, retourna à Cordoue. Sa gloire excita la jalousie de plusieurs docteurs de cette ville, et notamment celle du médecin Ibn-Zoar. A leur instigation, plusieurs jeunes gens des familles les plus riches allèrent trouver Averrhoès et le prièrent d'enseigner publiquement ses principes de philosophie, qu'on soupçonnait d'être peu orthodoxes. Averrhoès y consentit. Ses ennemis recueillirent avec soin tout ce qui, dans son enseignement, pouvait paraître en opposition avec la foi musulmane, et ils le dénoncèrent au roi de Maroc. Celui-ci en éprouva une grande colère; il le destitua et fit confisquer tous ses biens. Averrhoès se vit forcé de s'enfuir; il se tint caché quelque temps à Fez, mais il ne tarda pas à être découvert. On le mit en prison, et, quelque temps après, sur l'ordre du roi de Maroc, Averrhoès fut condamné à faire amende honorable. A l'heure de la prière, un vendredi, notre philosophe fut conduit, tête nue, devant la porte de la mosquée. Tous ceux qui entraient dans le temple lui crachèrent au visage. Après que la prière fut terminée, les docteurs et les juges vinrent à lui et lui demandèrent s'il se repentait d'avoir enseigné de fausses doctrines. Il répondit qu'il s'en repentait, et on lui rendit la liberté. Quelque temps après, il put retourner à Cordoue, mais il y vécut dans la pauvreté, sans même qu'on voulût lui rendre ses livres, jusqu'à ce qu'enfin, son mérite ayant fini par triompher de toutes les préventions, il fut rappelé à Maroc et rétabli dans son ancienne magistrature.

C'est surtout à ses *Commentaires* sur Aristote qu'Averrhoès dut la grande et longue célébrité dont il jouit dans nos écoles du moyen âge. Il ne savait pas le grec et ne put connaître la philosophie péripatéticienne que par des traductions; mais son esprit subtil et pénétrant s'identifia tellement avec le génie du philosophe de Stagyre, qu'il le devinait quand les traducteurs ne l'avaient pas compris eux-mêmes. Tel est du moins l'avis de Vossius, et tel a été l'avis général des savants pendant plusieurs siècles; quelques-uns cependant en ont jugé autrement; Louis Vives, entre autres, prétendait qu'il a souvent fort mal interprété les doctrines du maître, et cela non-seulement parce qu'il ne pouvait pas le lire dans sa langue, mais encore parce qu'il n'avait qu'un génie médiocre, et qu'une pareille tâche était bien au-dessus de ses forces. Quoi qu'il en soit, Averrhoès fut longtemps regardé presque comme l'égal de celui dont il avait commenté les œuvres; on le nomma le *commentateur* par excellence, l'*âme* d'Aristote. Dans le système de philosophie qui lui appartenait en propre, Averrhoès inclinait vers les idées matérialistes et panthéistes; il soutenait qu'il n'y a qu'un seul intellect pour tout le genre humain, et que l'âme distincte de chaque homme, destinée à périr avec le corps, ne devenait capable de la pensée que par son union passagère avec l'intelligence universelle. Ses doctrines philosophiques furent condamnées en 1240 par l'université de Paris, réfutées par saint Thomas et condamnées de nouveau par Léon X, en 1513. Averrhoès fut aussi regardé comme un des hommes les plus savants de son temps dans la médecine. Il a écrit sur cette science un ouvrage très-important qui a été traduit en latin sous le nom de *Colliget*.

Averrhoès et l'Averrhoïsme, essai historique, par Ernest Renan, publié en 1852. Ce livre rétablit dans ses proportions exactes une physionomie qui fut environnée de la plus grande illustration littéraire. Averrhoès devint chef d'école, et personnifia au moyen âge le péripatétisme interprété par la libre pensée en dehors de toute préoccupation dogmatique et religieuse. M. Renan s'occupe d'abord de rétablir la biographie d'Averrhoès et la nomenclature de ses œuvres; il exhume des manuscrits sa doctrine oubliée et en apprécie le caractère. Il se borne à exposer les systèmes du philosophe arabe en psychologie, en théodicée et en ontologie. De là, il passe à l'histoire de l'averrhoïsme, et cet aperçu est le but principal qu'il se propose. Le maître perd ce qu'il y avait d'usurpé dans sa gloire, mais l'école conserve son importance. L'averrhoïsme a produit des conséquences d'une valeur capitale. De cette doctrine est sortie une secte de libres penseurs, qui, après avoir joué un grand rôle et dominé dans l'école de Salerne, a fait régner le péripatétisme en Italie jusqu'à la fin du XVIe siècle. Il retrace les destinées de cette école. La secte devint fort incrédule, et prêta à son fondateur les idées négatives qu'elle avait enfantées. L'ouvrage de M. Renan est le fruit de recherches persévérantes : il renferme des faits qui étaient totalement inconnus. Paléographe et orientaliste, l'auteur a consulté, étudié et rapproché les manuscrits oubliés et les éditions rares et anciennes. Son livre, dont quelques parties, fort utiles comme détails bibliographiques, sont sèches et arides, est écrit partout ailleurs avec un entraînement de style et une solidité qui encouragent à lire un chapitre des annales de l'esprit humain, négligé jusque-là. Grâce à M. Renan, on est maintenant en mesure de juger sainement une doctrine acceptée jadis comme l'interprétation la plus savante des idées d'Aristote, et qui compta des adversaires tels que Guillaume d'Auvergne, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin et Raymond Lulle. Dans son étude sur l'averrhoïsme, comme dans ses autres ouvrages, M. Renan montre une remarquable aptitude à exposer les doctrines philosophiques; il se plaît à faire le tour des édifices autrefois élevés par l'esprit humain; il les contemple sous toutes les faces avec la curiosité et le respect d'un archéologue; mais on ne voit guère qu'il ait souci d'en scruter les fondements; son intelligence est attirée par la *forme* plutôt que par la *matière* des systèmes; il s'y intéresse comme à des produits de la nature intellectuelle; il se désintéresse facilement de leur valeur objective. Artiste et amateur en philosophie, plutôt que philosophe, on dirait qu'il considère volontiers comme de l'intolérance et du mauvais goût toute recherche passionnée de la vérité. « Qui sait, dit-il, si la finesse de l'esprit ne consiste pas à s'abstenir de conclure? » Cette *finesse d'esprit* qui se plaît à l'indécision doctrinale, ce scepticisme aristocratique, amoureux de la sinuosité et de la nuance, dédaigneux de tout ce qui est tranché et fortement accusé, et qui laisse au *vulgaire* des intelligences la fermeté virile des convictions, est la caractéristique de l'éminent écrivain que le *Grand Dictionnaire* rencontre ici pour la première fois sur son passage. Nous aurons à la signaler dans la plupart des ouvrages de M. Renan.

AVERRHOÏSME ou **AVERROÏSME** s. m. (a-vèr-ro-i-sme — rad. *Averrhoès*). Philos. Doctrine philosophique d'Averrhoès, très-répandue dans les écoles du moyen âge, et, à l'époque de la Renaissance, dans le nord de l'Italie.

— **Encycl.** I. — « Le système désigné au moyen âge et à la Renaissance sous le nom d'*averroïsme*, dit M. Renan, n'est que l'ensemble des doctrines communes aux péripatéticiens arabes. Resté seul en vue comme représentant de la philosophie arabe, Averroès (Ibn-Roschd) eut la fortune des derniers venus, et passa pour l'inventeur des doctrines qu'il n'avait guère fait qu'exposer d'une manière plus complète que ses devanciers. » L'origine du péripatétisme arabe doit être cherchée dans le mouvement qui fit, à partir de Porphyre, prédominer dans l'école d'Alexandrie la doctrine d'Aristote sur celle de Platon. Thémistius, Syrianus, David l'Arménien, Simplicius, Jean Philopon, tels sont les ancêtres d'Alkendi, d'Alfarabi, d'Avicenne, d'Avempace et d'Averroès. Cette origine alexandrine explique la direction dans laquelle les philosophes arabes développèrent l'aristotélisme et l'air de famille que présentent quelques-unes de leurs théories avec le mysticisme de Plotin. Comme le fait remarquer M. Renan, la philosophie arabe nous apparaît, dès ses premières manifestations, douée de tous ses caractères essentiels. Les titres, qui seuls nous restent, des ouvrages d'Alkendi (IXe siècle) relatifs à l'intellect suffisent pour prouver qu'il professait déjà, sur ce point fondamental, la doctrine qui, plus tard, a pris dans l'école une si grande importance. Chez Alfarabi (Xe siècle), cette doctrine a déjà pris un développement presque aussi grand que dans les écrits d'Averroès. Les théories mystiques exposées par Avempace (Ibn-Badja), le maître d'Averroès, dans son *Régime du solitaire*, se retrouvent tout entières dans Alfarabi. La fin de l'homme est d'entrer dans une union de plus en plus étroite avec la raison ou l'intellect actif. L'homme est prophète dès que tout voile est tombé entre lui et cet intellect. Une telle félicité ne peut s'atteindre que dans cette vie; l'homme parfait trouve ici-bas sa récompense dans sa perfection; tout ce qu'on dit être au delà n'est que fable. Avicenne (Ibn-Sina) surtout nous présente, avant Averroès, une expression assez complète de la philosophie arabe. Dieu, pour Avicenne, est l'unité absolue, et, comme tel, ne peut avoir d'action immédiate sur le monde. Il n'entre point dans le courant des choses particulières : centre de la roue, il laisse la périphérie rouler à sa guise. La perfection de l'âme rationnelle est de devenir le miroir de l'univers; elle y arrive par la purification intérieure et par la perfection morale, qui prépare le vase où doit se répandre l'intellect divin.

Grecque par son origine, la philosophie dite *arabe* devait nécessairement trouver dans le génie sémitique et dans le monothéisme anti-scientifique de l'islam des obstacles à sa croissance et à son influence; un tel sol devait repousser une telle plante. Dès le IIe siècle de l'hégire, une école de théologiens s'était formée pour défendre, par les armes de la dialectique, les dogmes musulmans menacés par l'étude passionnée d'Aristote et par l'admiration de ses commentateurs. Le but de ces théologiens appelés *motécallemin* était d'établir contre les philosophes la création de la matière, la nouveauté du monde et l'existence d'un Dieu libre, séparé du monde et agissant sur le monde. Le moyen qu'ils choisirent pour atteindre ce but fut d'opposer à la doctrine d'Aristote celle de Démocrite et d'Épicure. Il est assez curieux de voir l'atomisme, le système le plus *irréligieux* de l'antiquité grecque, devenu entre les mains de l'orthodoxie musulmane une arme de guerre contre l'*irréligion* péripatéticienne.

Il n'existe dans l'univers, disaient les *motécallemin*, que des parcelles de matière indivisibles, que des atomes qui s'approchent et se séparent les uns des autres dans le vide. Le monde lui-même est un composé d'atomes ou d'instants indivisibles. Il y a des atomes de temps comme il y a des atomes de matière, et rien n'est continu; rien n'est divisible à l'infini, par conséquent; il n'y a pas de mouvement éternel, il n'y a pas de temps éternel, l'éternité du temps est chose inadmissible. Les êtres qui résultent de la réunion de ces atomes et qui périssent par leur séparation n'ont aucune qualité qui leur appartienne d'une manière invariable ou qu'ils puissent se transmettre les uns aux autres. En d'autres termes, il n'y a pas de formes spécifiques, pas de propriétés générales qui nous autorisent à distinguer des genres et des espèces. Il n'y a que des individus et des accidents, c'est-à-dire des phénomènes purement individuels, et ces accidents mêmes appartiennent non à l'être tout entier, mais aux atomes dont il est formé; de sorte qu'on peut dire qu'il n'y a au monde que des atomes et des accidents. Un accident ne dure pas deux temps, c'est-à-dire deux instants ou deux atomes de temps; mais Dieu créa successivement un nombre infini d'accidents de la même espèce; voilà pourquoi il nous semble que c'est le même qui se continue. Et, parce que le même accident semble se conserver, nous supposons gratuitement qu'il est nécessaire aux êtres dans lesquels nous l'avons observé. C'est une double erreur; car, d'abord, un être, pris dans son ensemble, n'a pas d'autres accidents que ceux des atomes qui le composent; ensuite, au lieu d'une succession d'accidents de la même espèce, Dieu pourrait créer tout à coup un accident tout différent. En un mot, entre les accidents, il n'y a aucune relation naturelle et nécessaire, mais seulement une association fortuite ou une simple juxtaposition. La causalité ne réside pas dans les lois de la nature; Dieu seul est cause. Dieu agit librement et directement en toutes choses; tout ce qui existe est immédiatement son œuvre. La puissance créatrice de Dieu s'étend non-seulement à tous les accidents positifs, mais aux accidents négatifs, à ce qu'on appelle, dans la langue d'Aristote, des *privations*. Ainsi, Dieu crée le repos comme il crée le mouvement, il crée la mort comme il crée la vie, il crée les ténèbres comme il crée la lumière, il crée dans l'âme humaine l'ignorance comme il y crée la science.

On voit la stratégie apologétique des atomistes musulmans. Le monde, dans leur système, se dissout; plus de lien ni dans le temps, ni dans l'espace entre les éléments qui le composent; les idées de nécessité, de propriété essentielle, de cause, de force, de loi, de genre et d'espèce cessent de lui être applicables; on arrive à la contingence absolue; pour assurer à Dieu la liberté et la puissance créatrice, on dépouille la nature non-seulement de toute activité, de toute vie, mais de toute consistance et de toute réalité; on la réduit à une ombre. C'est l'idée de création, d'intervention divine, élevée pour ainsi dire à l'infini. Et voyez la conséquence : ces idées de nécessité, de cause, de loi, de genre et d'espèce, supprimées, emportent avec elles toute science et toute certitude rationnelle, car toute science et toute certitude rationnelle supposent des rapports nécessaires, des caractères permanents, des phénomènes enchaînés, des lois. Le scepticisme philosophique et scientifique, voilà l'humiliation que les *motécallemin* infligent à la raison et l'étrange refuge qu'ils offrent à la foi religieuse. C'est contre ce système d'attaque qu'Averroès eut à défendre le péripatétisme arabe; pour le défendre, il dut le développer, en coordonner les diverses théories, le pousser à ses conséquences logiques; en un mot, y mettre la dernière main. Ainsi mérita-t-il de lui donner son nom.

II. — Tout l'esprit de la philosophie arabe, et par conséquent tout l'*averroïsme*, dit M. Renan, se résume en deux doctrines intimement liées entre elles, et constituant une interprétation complète et originale du péripatétisme; l'*éternité de la matière* et *la théorie de l'intellect*. La philosophie n'a jamais proposé que deux hypothèses pour expliquer le système de l'univers : d'un côté, Dieu libre, personnel, ayant des attributs qui le déterminent; providence; causalité de l'univers transportée en Dieu; âme humaine, substantielle et immortelle; d'un autre côté, matière éternelle, évolution du germe par sa force latente, Dieu indéterminé; lois, nature, nécessité, raison; impersonnalité de l'intelligence, émersion et réabsorption de l'individu. L'*averroïsme* se classe de la manière la plus décidée dans la seconde de ces catégories. » Le problème de l'origine des êtres est celui qui préoccupe le plus Averroès; il y revient dans tous ses écrits et toujours avec une nouvelle insistance. Il y a, dit-il, sur l'origine des êtres, deux opinions opposées : les unes expliquent le monde par le développement; les autres, par la création. Les partisans du développement disent que la génération n'est que la sortie et en quelque sorte le dédoublement des êtres; l'agent, dans cette hypothèse, n'a d'autre fonction que de tirer les êtres l'un de l'autre, de les distinguer; il est donc évident que ses fonctions se réduisent à celles de moteur. Quant aux partisans de la création, ils disent que l'agent produit l'être sans qu'il ait besoin pour cela d'une matière préexistante. C'est l'opinion des *motécallemin*. Avicenne, par esprit de conciliation, a émis une opinion intermédiaire; il admet la création non pour la matière, mais pour les formes, et appelle l'agent : *donateur des formes*. Mais ni l'opinion des *motécallemin*, ni même celle d'Avicenne ne peuvent tenir devant un examen sérieux. Rien ne peut sortir du néant, rien n'est créé, ni forme ni matière. La série des phénomènes est infinie *a parte ante* et *a parte post*; tout ce qui est possible passera à l'acte, autrement il y aurait quelque chose d'oisif dans l'univers. L'ordre n'a pas précédé le désordre, ni le désordre n'a précédé l'ordre. Le mouvement n'a pas précédé le repos, ni le repos le mouvement. Le mouvement est éternel et continu; car tout mouvement a sa cause dans un mouvement précédent. Le temps d'ailleurs n'existe que par le mouvement. Nous ne mesurons le temps que par les changements d'état que nous observons en nous-mêmes. Si le mouvement de l'univers s'arrêtait, nous cesserions de mesurer le temps, c'est-à-dire que nous perdrions le sentiment de la vie successive et de l'être. On ne mesure le temps durant le sommeil que par les mouvements de l'imagination; quand le sommeil est très-profond et que le mouvement de l'imagination s'éteint entièrement, la conscience du temps disparaît. Le mouvement seul constitue un avant et un après dans la durée. L'agent, dont le seul rôle est d'amener à l'acte, par le mouvement, tout ce qui était en puissance dans la matière, n'agit pas librement comme le prétendent les *motecallemin*. Avicenne, qui leur a fait trop de concessions, a imaginé, pour leur complaire, sa classification du possible et du nécessaire. Il met le monde dans la catégorie du possible, et suppose qu'il aurait pu être autrement qu'il n'est. Mais comment appeler possible ce dont la cause est nécessaire et éternelle? La liberté suppose nouveauté; or, Dieu n'a pas de raison d'être nouveau (*Impossibile est quod actio nova fiat per voluntatem antiquam*). Le monde n'aurait pu être ni plus grand, ni plus petit qu'il n'est, car le caprice seul aurait déterminé telle mesure plutôt que telle autre. Dieu, par conséquent, ne connaît que les lois générales de l'univers; il s'occupe de l'espèce et non de l'individu; car s'il connaissait le particulier, il y aurait innovation perpétuelle dans son être.

Passons à la théorie de l'intellect. Aristote avait distingué dans l'âme humaine deux intellects : l'un, *matériel*, *passif*, *en puissance* (παθητικος, εν δυναμει); l'autre, *formel*, *actif* (ποιητικος); l'un, susceptible de devenir toutes les choses en les pensant; l'autre, rendant les choses intelligibles; l'un, corruptible et périssable; l'autre, *séparé* (χωριστος), éternel et incorruptible. Développant cette pensée du maître, et insistant sur les caractères par lesquels il sépare de l'individu et semble objectiver et substantialiser l'intellect actif, les philosophes arabes furent naturellement conduits à concevoir cet intellect en dehors de l'homme, comme une sorte de soleil des intelligences; par suite, à le poser unique pour tous les hommes, et enfin, à lui chercher une place dans leur cosmologie. Suivant Averroès et ses prédécesseurs, il y a entre Dieu et l'homme dix *intelligences* cosmiques hiérarchiquement subordonnées et constituant la chaîne des moteurs qui propagent le mouvement de la première sphère jusqu'à nous. Ces dix intelligences sont, en allant de haut en bas, d'abord celle de la première sphère, de la sphère extérieure, environnante, qui contient toutes les autres, puis celle de la sphère des fixes, puis successivement celles des sept sphères planétaires, et enfin l'intellect actif, dont le pouvoir s'exerce particulièrement sur notre monde sublunaire et sur l'esprit de l'homme. L'intellect actif est la dernière des intelligences à qui Dieu a confié le gouvernement du monde et qui servent d'intermédiaire entre lui et les choses. Sa tâche est d'amener à l'acte ce qui n'existe encore qu'en puissance et de donner à nos idées la certitude ou la clarté qui les élève à l'état de science. L'existence de ces intelligences est démontrée par la raison; car le mouvement naturel des sphères n'a rien de commun avec le mouvement naturel des autres corps. Ceux-ci se dirigent vers un point déterminé; le feu en haut, la pierre en bas, et, lorsqu'ils y sont arrivés, ils se reposent. Pour nous expliquer comment les sphères tournent sur elles-mêmes, il faut une autre cause que la force aveugle qui agit sur les éléments. Il faut donc admettre que chacune d'elles est sous la conduite d'une *intelligence séparée*, c'est-à-dire d'un esprit distinct et indépendant de la matière, doué non-seulement de la vie et de la pensée, mais de la faculté d'aimer et de vouloir, et qui, recherchant sans cesse le meilleur, se meut sans cesse; car le mouvement n'est que l'appétition du meilleur.

Toute l'originalité de l'*averroïsme* est dans la portée cosmologique et anthropologique qu'il a donnée à la théorie de l'intellect actif. Pour Averroès, l'intellect actif est une sorte d'esprit de la terre et d'esprit de l'humanité, source commune où puise chaque intelligence, lumière unique et universelle dont chaque individu reçoit et s'approprie les rayons, principe de toute communion intellectuelle et de toute transmission de la science. C'est par l'humanité, et dans l'humanité par la philosophie, que se manifeste l'intellect actif; de là la nécessité de l'humanité et de la philosophie dans le plan de la nature. Ni l'humanité ni la philosophie ne doivent mourir. *Il faut* qu'à chaque moment de la durée il y ait sur quelque point de la terre un être qui saisisse l'intelligible, qui contemple la raison, et cet être ne peut appartenir qu'à l'espèce humaine (*Et scias quod non est alia species quæ apprehendat intelligibilia, nisi homo.*) *Il faut* qu'il y ait sans cesse dans l'humanité quelque philosophe (*Ex necessitate est ut sit aliquis philosophus in specie humana.*) Cette curieuse conception du rôle providentiel, nécessaire de l'homme et du philosophe, comme organes de l'intellect actif, fait songer au terme où aboutit nécessairement, dans le système de Hégel, le *processus de l'idée*.

Comment l'intellect actif se manifeste-t-il dans l'homme et dans le philosophe? L'intellect passif aspire à s'unir à l'intellect actif comme la puissance appelle l'acte, comme la matière appelle la forme, comme la flamme s'élance vers le corps combustible. Or, cet effort ne s'arrête pas au premier degré de possession, qui est la perception de l'intelligible et qui s'appelle l'*intellect acquis*; il va jusqu'à l'union directe avec les intelligibles eux-mêmes. L'homme, arrivé à cet état, comprend toutes choses par la raison, qu'il s'est appropriée. Devenu semblable à Dieu, il est en quelque sorte tous les êtres, et les connaît tels qu'ils sont; car les êtres et leurs causes ne sont rien en dehors de l'intellect actif, en dehors de la science. Il y a dans chaque être une tendance divine à recevoir autant de cette noble fin qu'il convient à sa nature. (*Cuilibet enti inest divina intentio, ut perveniat ad recipiendum tantum illius nobilis finis quantum competit suæ naturæ.*) Ainsi l'*averroïsme* nous présente une psychologie et une cosmologie très-bien liées. L'univers est constitué par une hiérarchie d'intelligences; l'une d'elles forme la conscience permanente de l'humanité. L'individu y participe à des degrés divers; d'autant plus savant, d'autant plus parfait, d'autant plus heureux que cette participation approche davantage de la plénitude.

Que peut devenir dans ce système l'immortalité de l'âme? L'intellect actif, répondent les philosophes arabes, est seul immortel; or, l'intellect actif est extérieur, antérieur et supérieur à l'individu; ontologiquement, c'est une intelligence cosmique; psychologiquement, c'est la raison commune de notre espèce; donc, c'est à l'espèce, non à l'individu, qu'appartient l'immortalité. La providence divine, dit Averrhoès, a accordé à l'être périssable la force de se reproduire, pour le consoler et lui donner, à défaut d'autre, cette espèce d'immortalité. (*Sollicitudo divina, quum non potuerit facere ipsum permanere secundum individuum, miserta est ejus dando ei virtutem qua potest permanere in specie.*) L'âme individuelle, ajoute-t-il, ne perçoit rien sans l'imagination. De même que le sens n'est affecté qu'en présence de l'objet, de même l'âme ne pense que devant l'image, d'où il suit que la pensée individuelle n'est pas immortelle; car, si elle l'était, les images le seraient aussi. Quant aux mythes populaires sur la vie future, ce sont des fictions dangereuses, en ce qu'ils tendent à ne faire envisager la vertu que comme un moyen d'arriver au bonheur. Dès lors, la vertu n'est plus rien, puisqu'on ne s'abstient de la volupté que dans l'espoir d'en être dédommagé avec usure. Le brave n'ira chercher la mort que pour éviter un plus grand mal. Le juste ne respectera le bien d'autrui que pour acquérir le double.

AVERRHOÏSTE ou **AVERROÏSTE** s. m. (a-vèr-ro-i-ste — rad. *Averrhoès*). Philos. Partisan de la philosophie d'Averrhoès, de l'averrhoïsme : *La polémique des chrétiens orthodoxes contre les* AVERRHOÏSTES *a laissé plus d'une trace dans les écrits des auteurs hébreux.* (Renan.)

AVERRHOÏSTIQUE ou **AVERROÏSTIQUE** adj. (a-vèr-ro-i-sti-ke — rad. *Averrhoès*). Philos. Qui appartient, qui a rapport à Averrhoès : *Elie de Médigo est le dernier représentant célèbre de la philosophie* AVERRHOÏSTIQUE *chez les Juifs.* (Renan.)

AVERRUNCUS (qui détourne les calamités), surnom de quelques divinités latines, considérées comme protectrices. C'était aussi le nom d'un dieu protecteur des champs.

AVERS s. m. (a-vèr — du lat. *ovis*, brebis, ou peut-être du lat. *habere*, avoir, le mot *avers* ayant signifié *les biens*, *l'avoir*). Nom générique des animaux domestiques, dans l'ancienne Normandie, et des bêtes à laines, dans l'ancien Dauphiné.

AVERS s. m. (a-vèr — du lat. *adversus*, qui est en face). Numism. Côté d'une médaille opposé au *revers*; celui que, dans les monnaies, on appelle côté de la face.

— **Encycl.** Quand une médaille présente d'un côté un portrait et de l'autre une inscription ou bien une composition allégorique, l'*avers* est le côté de l'effigie; si la médaille présente un sujet composé d'un côté, et de l'autre une inscription, l'*avers* est le côté de la composition; enfin, si la médaille offre sur ses deux faces une composition ou une inscription, l'*avers* devient celui des deux côtés dont le sujet a un rapport plus direct avec l'objet de la médaille. En général, les médailles frappées en commémoration d'un fait remarquable, présentent à leur *avers* l'effigie du souverain sous le règne duquel l'événement s'est accompli. Quelques localités, pour célébrer soit l'inauguration d'un monument, soit un fait ou une cérémonie quelconque, font parfois frapper des médailles où l'effigie du prince régnant est remplacée par l'écusson de leurs armes; ce côté devient l'*avers* des médailles ainsi frappées.

AVERSA, ville du royaume d'Italie, dans la Terre-de-Labour, à 14 kil. N. de Naples; 16,000 hab. Evêché; premier établissement des Normands en Italie (1030). C'est dans cette ville qu'en 1345 Jeanne de Naples fit étrangler son mari, André, roi de Hongrie.

AVERSA (Thomas), poëte italien, né à Amistrato (Sicile), mort à Palerme en 1663. Il fut attaché successivement au cardinal Doria, à Louis de Moncade, et à Diego d'Aragon, duc de Terra-Nuova, qui l'emmena en Espagne et dans ses ambassades de Vienne et de Rome. On a de cet écrivain les ouvrages suivants : *Pirame e Tisbe*, idylle en langue sicilienne; la *Notte di Palermo*, première comédie dans le même dialecte; *Il Pellegrino*, tragédie sacrée; *Canzoni siciliane*; l'*Enéide*, traduite en vers siciliens; la *Corte nelle selve*, etc.

AVERSE s. f. (a-vèr-se — rad. *verser*). Pluie subite, rapide et abondante : *Recevoir, essuyer une* AVERSE. *Il survint de si grandes et de si fréquentes* AVERSES, *que tout le jardin paraissait être devenu un étang.* (La Quintinie.) *On sait que la saison pluvieuse, qui, dans toute la zone torride, accompagne la présence verticale du soleil, amène des* AVERSES *presque continuelles.* (M.-Brun.) *Venir à pied, ne pas se crotter, ménager ses habits, calculer le temps qu'une trop forte* AVERSE *peut lui prendre, s'il est forcé de se mettre à l'abri, que de préoccupations!* (Balz.) *Depuis Enée et Didon, les* AVERSES *ont toujours fait les affaires des amoureux.* (Balz.) *Comme ces* AVERSES *légères qui précèdent de loin un grand orage, un événement imprévu vint révéler la tempête qui s'amoncelait contre Rome.* (Mérimée.) *Les pesantes masses de nuages cheminent; elles s'engorgent, et déjà çà et là, sur la plaine sans limite, un pan du ciel est brouillé par une* AVERSE. (H. Taine.)

— Par ext., et presque toujours d'une manière plaisante et ironique, Multitude, grand nombre : *Une* AVERSE *de discours. Une* AVERSE *de récompenses, de décorations. Une* AVERSE *de compliments, de félicitations. Cette apparition fut brillante en Angleterre, et on la compara à une* AVERSE *de météores.* (Humboldt.) *Quelle* AVERSE *d'invectives et de noms outrageants le malheureux eut à subir!* (F. Soulié.) *Porthos, abasourdi par l'éloquence et les gestes de Saint-Aignan, faisait mille efforts pour recevoir cette* AVERSE *de paroles, auxquelles il ne comprenait pas le plus petit mot.* (Alex. Dum.) *Il est difficile d'essuyer, sans perdre contenance, une* AVERSE *de compliments.* (About.) *Je n'en continuais pas moins les généreuses* AVERSES *de billets gratis.* (Castil-Blaze.) *Qui aurait dit qu'après les grands coups d'épée que Votre Grâce a donnés à ce malheureux chevalier errant, viendrait si vite, à leur suite, cette grande tempête de coups de bâton qui est venue fondre sur nos épaules? — Encore, les tiennes, Sancho, répliqua don Quichotte, doivent être habituées à de semblables* AVERSES. (Damas-Hinard.) *Il est tombé des loges une telle* AVERSE *de bouquets, que le bûcher de la Brinvilliers n'était plus qu'un monceau de fleurs.* (Th. Gaut.)

A VERSE loc. adv. V. VERSE.

AVERSION s. f. (a-vèr-si-on — lat. *aversio*, même sens; formé de *avertere*, détourner). Eloignement, antipathie, surtout pour les personnes : *Avoir de l'*AVERSION *pour quelqu'un. Inspirer de l'*AVERSION. *Il a de l'*AVERSION *pour les chats.* (Acad.) *Je me tue à vouloir ramener des esprits qui ont de l'*AVERSION *pour moi.* (Vaugelas.) *L'*AVERSION *est une passion d'empêcher que ce que nous haïssons nous approche.* (Boss.) *Ils demeurent l'objet de l'*AVERSION *du peuple.* (Boss.) *Les* AVERSIONS *que nous concevons ne viennent souvent que de l'estime trop grande que nous faisons des biens corruptibles.* (Boss.) *Ceux que la passion d'être aimés rend si sensibles à l'*AVERSION *l'attirent d'ordinaire par cette délicatesse incommode.* (Nicole.) *Il n'y a point d'animaux plus farouches que ceux qui font profession de mépris et d'*AVERSION *pour tout le genre humain.* (St-Evrem.) *Les précieuses font consister leur plus grand mérite à aimer leurs amants sans en jouir, et à jouir de leurs maris avec* AVERSION. (La Rochef.) *J'ai toujours vu que les grandes* AVERSIONS *ne naissaient que de bagatelles qui revenaient souvent.* (Mme de Mainten.) *L'humeur donne des inclinations et des* AVERSIONS *au préjudice des plus grands intérêts.* (Fén.) *Un homme sans passion ne peut inspirer d'*AVERSION *à personne.* (J.-J. Rouss.) *Savez-vous que madame votre mère a pour moi la plus grande* AVERSION? *et, en vérité, c'est un malheur que je n'ai pas mérité.* (Mlle de l'Esp.) *Les défauts que nous avons en horreur, et les façons d'agir opposées aux nôtres nous donnent de l'*AVERSION *pour les personnes qui les ont.* (Girard.) *L'*AVERSION *d'une femme pour son mari n'est, le plus souvent, que le revers d'une passion pour un amant.* (Laténa.) *Vous êtes cause que ce jeune homme va me prendre en* AVERSION. (Scribe.) *Le tzar ne pouvait se dissimuler l'*AVERSION *qu'il inspirait aux Russes.* (Mérimée.) *Obermann individualise ses doutes sans* AVERSION *sauvage de la société.* (Ste-Beuve.)

> Elle n'a pas pour moi d'*aversion* si forte.
> CORNEILLE.

> Combats pour m'affranchir d'une condition
> Qui me livre à l'objet de mon *aversion*.
> CORNEILLE.

> Mais cette indifférence est une *aversion*,
> Lorsque je la compare avec ma passion.
> CORNEILLE.

> Et les *aversions*, entre eux deux mutuelles,
> Les font d'intelligence à se montrer rebelles.
> CORNEILLE.

> Et, pour lui, des Persans bravant l'*aversion*,
> J'ai chéri, j'ai cherché la malédiction.
> RACINE.

> Peut-être, convaincu de votre *aversion*,
> Il va donner un chef à la sédition. RACINE.

> J'ai, quoique saint, et Dieu me le pardonne,
> *Aversion* pour la race bretonne. VOLTAIRE.

— Répugnance extrême que l'on éprouve pour quelque chose : *Avoir de l'*AVERSION *pour l'étude, pour le travail. Avoir de l'*AVERSION *pour le jeu, pour le vin. Vos décisions sont en* AVERSION *à tout le monde.* (Pasc.) *Alexandre obligeait aussi ses capitaines de s'habiller à la persane, à quoi ils avaient grande* AVERSION. (Vaugelas.) *Rappelez en votre mémoire combien elle avait d'*AVERSION *pour les discours empoisonnés de la médisance.* (Boss.) *Le ciel a semblé mettre en nous mêmes attachements pour notre liberté, et même* AVERSION *pour l'amour.* (Mol.) *Elle a une* AVERSION *horrible pour le jeu, ce qui n'est pas commun aux femmes d'aujourd'hui.* (Mol.) *J'ai une grande* AVERSION *pour cette saleté.* (Mme de Sév.) *De là ces* AVERSIONS *qu'on a du seul objet légitime qu'on doit aimer.* (Fléch.) *Tu sais qu'il a une parfaite* AVERSION *pour tout ce qui s'appelle festin, bal, assemblée, divertissement.* (Brueys.) *Il a une* AVERSION *invincible pour la profusion.* (Volt.) *Il a une* AVERSION *mortelle pour copier et pour faire la fonction de secrétaire.* (Volt.) *Les anciens Américains avaient une* AVERSION *insurmontable pour le travail.* (Raynal.) *Il avait nourri un vif ressentiment et professé une* AVERSION *persévérante contre le compagnonnage.* (G. Sand.) *Je crois cette punition peu propre à donner l'*AVERSION *du mal.* (Mme Guizot.) *L'Angleterre montre dans les plus petits détails son* AVERSION *pour les principes de l'égalité.* (E. Texier.) ‖ Objet même pour lequel on éprouve de l'antipathie : *Les enfants sont toujours en mouvement; le repos et la réflexion sont l'*AVERSION *de leur âge.* (J.-J. Rouss.)

> Quant à moi, les boudeurs sont mon *aversion*,
> Et je n'en veux jamais souffrir en ma maison.
> GRESSET.

— Fam. *Bête d'aversion*, Animal pour lequel on éprouve une répugnance insurmontable : *L'araignée est ma bête d'*AVERSION. (Acad.) ‖ S'applique aussi, par ext., aux personnes et aux choses que l'on déteste, que l'on trouve particulièrement désagréables : *Ne me parlez pas de cet homme, c'est ma* BÊTE D'AVERSION. *L'ingratitude est ma* BÊTE D'AVERSION. (Mme de Sév.)

— Méd. Action de détourner les humeurs vers une partie opposée, par révulsion, répulsion ou dérivation : *Il faut craindre de faire* AVERSION *du sang vers les parties nobles.* (A. Paré.) ‖ Vieux en ce sens.

— **Syn. Aversion, antipathie, haine, répugnance.** V. ANTIPATHIE.

— **Antonymes.** Goût, intérêt, prédilection, sympathie.

AVERTA s. f. (a-vèr-ta — mot lat.) Antiq. rom. Valise que le cavalier portait en croupe.

AVERTARIUS s. m. (a-vèr-ta-ri-uss — mot lat. formé de *averta*). Antiq. rom. Bête de somme qui portait une averta.

AVERTI, IE (a-vèr-ti) part. pass. du v. Avertir. Prévenu : *Il a été* AVERTI *à temps. Anne était* AVERTIE *de loin par un mal aussi cruel qu'irrémédiable.* (Boss.) *Si Virginie souffrait, on en était* AVERTI *par les cris de Paul.* (B. de St-P.) *Sans la sensibilité, nous ne serions point* AVERTIS *de la présence des objets extérieurs.* (Cabanis.) *Ce n'est que par nos sensations que nous sommes* AVERTIS *de notre existence.* (Richerand.) *L'évêque,* AVERTI *par le bruit de notre caravane, arriva bientôt.* (Lamart.)

> D'un grand événement je me vois *avertie*.
> VOLTAIRE.

> Il est de ces instants où l'âme anéantie
> D'un sinistre avenir paraît être *avertie*.
> A. CHÉNIER.

> . . . . Je suis *avertie*
> Qu'on dit chez bien des gens que vous me gouvernez.
> C. DELAVIGNE.

‖ Renseigné, mis au courant : *M. le cardinal de Richelieu était le ministre du monde le mieux* AVERTI. (De Retz.)

> . . . . Osmin était mal *averti*,
> Et depuis son départ cet esclave est parti.
> RACINE.

‖ Qui connaît, par son expérience, certaines précautions bonnes ou nécessaires à prendre : *Si vous me promettiez de tenir votre langue, je vous conterais;... mais non, je suis* AVERTI. (P.-L. Cour.)

— Par anal. Activé, stimulé, pressé d'agir, de se montrer : *Fontenelle avait des vertus molles et peu actives, qui, pour s'exercer, avaient besoin d'être* AVERTIES. (D'Alemb.)

— *Se tenir pour averti*, Etre sur ses gardes. ‖ Se dit surtout sous forme de réprimande, de menace : *Je vous défends de faire cela,* TENEZ-VOUS POUR AVERTI.

> Qui parle du Cid se taise, ou *demeure*
> *Pour* bien *averti* que je veux sur l'heure
> Châtier sa langue. C. DELAVIGNE.

‖ *Tenez-vous pour averti, demeurez pour bien averti*, ou simplem., *soyez averti*. Se dit, par menace ou autrement, pour faire savoir à une personne ce qui lui arrivera, si elle fait ou ne fait pas telle chose :

> Don Sanche, taisez-vous, et *soyez averti*
> Qu'on se rend criminel à prendre son parti.
> CORNEILLE.

> Adieu. Changez d'humeur, et *soyez averti*
> Que renfermer sa femme est un mauvais parti.
> MOLIÈRE.

— Prov. *Un homme averti en vaut deux*, Quand on a été prévenu sérieusement de ce que l'on doit craindre, on doit être doublement sur ses gardes. ‖ On dit aussi, par altération sans doute, *un bon averti en vaut deux* :

> ... *Bon averti*, mon enfant, *en vaut deux*.
> FABRE D'EGLANTINE.

‖ *Qui dit averti dit muni*, Un homme prévenu prend ses précautions, *muni* étant pris ici dans le sens de *fortifié*. Les Anglais disent : *Fore-warned, fore-armed*, Averti d'avance, armé d'avance.

— Administr. Qui a reçu un avertissement, en parlant d'un journaliste ou d'un journal : *Au Mexique, sous la domination française, la presse sera libre, mais elle sera* AVERTIE. (L.-J. Larcher.) *Dès qu'un article a été* AVERTI, *tout le monde veut le lire et chacun le commente.* (E. de Gir.)

— Manég. *Pas averti*, Pas mesuré du cheval qui marche régulièrement et selon qu'il a été dressé.

AVERTIN s. m. (a-vèr-tain — du lat. *aver-*